

Sébastien Lesage : « La piétonnisation ? Demain ce sera un atout mais... »

Déjà président de l'association Annemasse commerces en 2020 et 2021, Sébastien Lesage repart pour un tour jusqu'à fin 2024. Travaux du tram et de la piétonnisation, stationnement, diversité des enseignes en centre-ville... Le pâtissier-chocolatier n'esquive aucun sujet.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR GUILLAUME ABRY

ANNEMASSE

Et voilà Sébastien Lesage. À 49 ans, le pâtissier-chocolatier installé place Jean-Jacques-Rousseau depuis 2019, après 18 ans passés en face de l'ancienne clinique de Savoie, redévient président de l'association Annemasse commerces, forte d'environ 75 adhérents, jusqu'à fin 2024. Cette fonction, il l'avait déjà occupée en 2020 et 2021, période marquée par les effets ravageurs de la crise sanitaire.

À l'aube de cette nouvelle année, de nouvelles inquiétudes préoccupent les commerçants annemassiens, en lien avec les travaux du prolongement du tram et de l'extension de l'aire piétonne, qui débiteront cet été. 2023 sera aussi riche d'opportunités, avec en point d'orgue l'accueil de L'Étape du Tour (16 000 participants attendus le 9 juillet) et le départ d'une étape du Tour de France (15 juillet). Annemasse commerces réfléchit aux animations qu'elle pourrait mettre en place pour cette grande fête autour de la petite reine.

Entre doutes et espoirs, Sébastien Lesage livre quelques ingrédients de la recette pour une année fructueuse.

Qu'est-ce qui vous a poussé à reprendre la tête d'Annemasse commerces ? Vous ne vouliez pas rester « le président du Covid », pour reprendre vos mots ?

(Rires) C'est vrai que c'était un clin d'œil par rapport à tout ce qu'on a vécu.

Guillaume Osterberger, qui a assuré la présidence en 2022, a revendu sa société (ndlr : l'agence immobilière Triotim) et comme il n'œuvre plus à Annemasse, il ne pouvait plus garder sa place. Il fallait bien trouver un remplaçant. Faisant partie des anciens au sein du bureau et étant adhérent de l'association depuis plus de dix ans, je me suis proposé.

Il était essentiel qu'Annemasse commerces continue à vivre, notamment par rapport aux travaux qui nous attendent. Je me dois de porter une voix positive et d'être présent sur le terrain, tout en travaillant main dans la main avec la mairie, sans perdre de vue l'objectif ultime : faire en sorte que le chaland vienne.

Que retenez-vous de l'action de votre prédécesseur ? Il a notamment intégré plus largement les artisans et les professions libérales...

Cela existait déjà un peu avant, mais il est vrai qu'il a insisté là-dessus. De même, nous ne sommes pas fermés au recrutement de commerçants opérant près d'Annemasse, notamment à Ville-la-Grand, Ambilly ou Gaillard. Les travaux n'auront pas

uniquement des conséquences sur l'activité des commerçants annemassiens.

L'année de Guillaume Osterberger a également été marquée par une parodie mythique d'« Asterix et Obélix : Mission Cléopâtre » pour promouvoir la Fête du commerce le 18 juin dernier. A-t-elle permis de faire venir plus de monde et ce type d'actions est-il amené à être reconduit ?

Nous avons bien travaillé ce jour-là mais moins qu'en 2021, sans doute parce qu'il faisait très chaud et que les gens ont logiquement préféré aller se rafraîchir que consommer. Cette vidéo n'a pas fait entrer de l'argent, mais elle a incontestablement donné une image positive de l'association aux personnes qui l'ont vue.

Est-on capable d'en refaire une cette année ? C'est possible, mais il faut trouver l'argent, plus que jamais le nerf de la guerre. Nous avons recouru aux services d'une boîte de communication. En tout cas, s'il le faut, je mettrais la main à la pâte, comme l'ont fait Guillaume Osterberger dans le rôle de PleinOsass et Sébastien Haas dans celui d'Inefficass.

Par rapport aux travaux de l'extension de la piétonnisation, vous avez réussi à obtenir le passage à double sens de la rue du Mont-Blanc. Pourquoi était-ce essentiel à vos yeux ?

Dans la phase de préfiguration, il n'était pas prévu que les automobilistes puissent emprunter le sens descendant (ndlr : de la place Deffaugt à l'avenue de la Gare), réservé aux bus et aux cyclistes. Les voitures n'auraient alors eu d'autre choix que de prendre la rue du Chablais et de s'éloigner de la zone de chalandise. Je suis persuadé qu'une fois à la gare, les automobilistes ne reviennent pas en centre-ville. Nous avons donc demandé à Christian Dupessey le passage à double sens de la rue du Mont-Blanc, afin qu'il soit facile d'aller se garer au parking Montessuit en venant de la rue du Faucigny. Le maire a accédé à notre demande, après être passé par Annemasse Agglo.

Lorsque le tram sera prolongé, la rue du Faucigny va perdre une voie jusqu'à l'avenue Jules-Ferry et il ne sera carrément plus possible de circuler jusqu'à la place Deffaugt...

Voilà pourquoi il pourrait être intéressant de se demander si l'avenue Pasteur ne pourrait pas être empruntée dans le sens descendant depuis la Maison des sports pour accéder au parking Libération. Nous avons commencé à en parler, mais c'est compliqué avec les écoles à proximité.

Restez-vous néanmoins favorable au tram et à la piétonnisation ?

Bien sûr, même si arrêter le tram place Deffaugt, un axe central, aurait peut-être suffi. Le samedi, le tram qui arrive de Genève est souvent plein à craquer. Cette ligne 17 fonctionne très bien.

Quant à la piétonnisation, il n'y a pas mieux que de se balader et de manger en terrasse sans voitures qui passent à côté. Demain, ce sera un atout, mais il faut trouver une fluidité autour du périmètre piéton et pouvoir stationner facilement. On pourrait imaginer des navettes gratuites avec des minibus électriques desservant les parkings du centre-ville en faisant un petit circuit. Il existe des lignes de bus régulières, mais ce n'est pas pareil : les clients ne sont pas prêts à payer à la fois un ticket de transport en commun et le parking.

Venons-en justement au stationnement, éternel sujet de discussion à Annemasse. Les tarifs pratiqués par la SAGS, délégataire de service public choisi par la Ville, ont augmenté en moyenne de 10,37 % au 1^{er} janvier : comment réagissez-vous ?

On s'y attendait, les prix n'avaient pas été revus à la hausse depuis longtemps. C'est aussi à nous commerçants de faire l'effort d'acheter des tickets de stationnement (ndlr : qui donnent droit à une heure de stationnement gratuite et sont cumulables) et de les donner à nos clients. Prenons le cas d'un chaland qui reste deux heures en ville. Il lui suffit de consommer dans deux enseignes différentes pour ne rien payer en stationnement. Ce dispositif reste malheureusement encore trop peu utilisé.

La Ville réfléchit à la mise en place d'un droit de préemption commercial, avec un périmètre encore à définir en centre-ville, afin d'améliorer la diversité des enseignes installées. Est-ce une bonne idée à vos yeux et dans quels secteurs manque-t-il des commerces ?

Plus il y aura d'enseignes et mieux ce sera. Quand on se promène dans les grandes villes, ce sont un peu toujours les mêmes chaînes qui sont présentes. L'idéal serait d'avoir à Annemasse des grandes enseignes qu'on ne trouve pas ailleurs.

Je dirais qu'il nous manque un bon primeur ou encore quelques restaurants traditionnels. Je ne serais pas non plus contre la présence d'un autre pâtissier, au contraire (sourire). Il y a de la place pour tout le monde, même si les loyers élevés des locaux commerciaux en découragent plus d'un, comme à Chablais parc. Par contre, pour ce qui est des opticiens, des agences immobilières et des banques, je crois qu'on a ce qu'il faut (rires).



Sébastien Lesage dans sa pâtisserie-chocolaterie, place Jean-Jacques-Rousseau, à Annemasse, ce mercredi 18 janvier.

Les temps forts de l'année d'Annemasse commerces

- Chaque premier jeudi du mois : le JAC (Jeudi apéro commerçants) dans un commerce adhérent.
- Courant mai : la course des garçons de café.
- Samedi 24 juin : la fête du commerce.
- Dimanche 9 juillet : Étape du Tour (cyclosportive) entre Annemasse et Morzine.
- Samedi 15 juillet : 14^e étape du Tour de France entre Annemasse et Morzine.
- Vendredi 15 et samedi 16 septembre : Léman blues festival.
- Samedi 7 octobre : corrida pédestre en centre-ville (3x1 kilomètre) organisée avec La foulée d'Annemasse dans le cadre d'Octobre rose (événement à confirmer).

« On pourrait imaginer des navettes gratuites avec des minibus électriques desservant les parkings du centre-ville en faisant un petit circuit »